



Soirée de débat avec le Bureau du Conseil national du 20 avril 2016 en Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes

Les membres du Bureau du Conseil national viennent à votre rencontre !

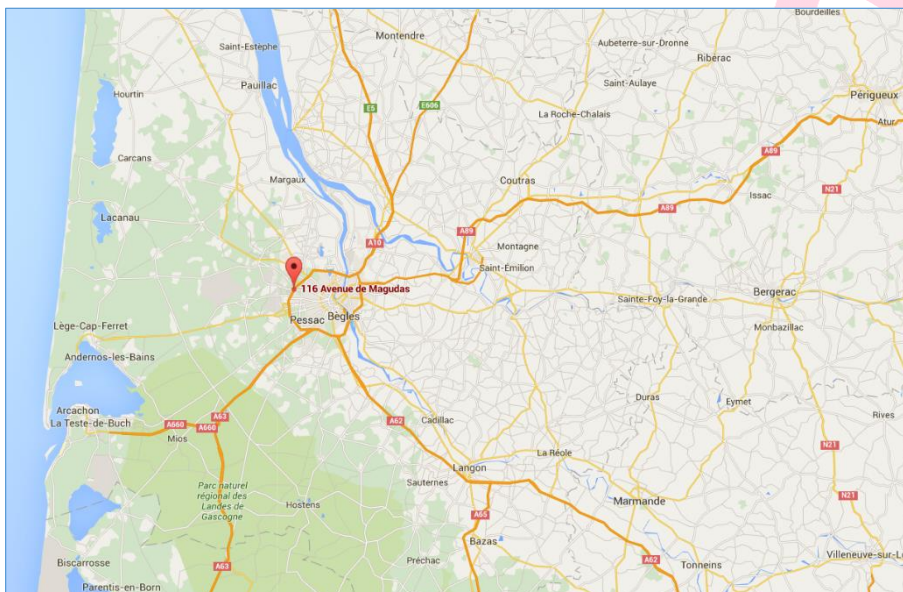
Venez poser vos questions et débattre des sujets de votre choix avec les membres du Bureau du Conseil national de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes.

Programme de la soirée :

- 18h30 : Réunion entre le Bureau du CNO et les masseurs-kinésithérapeutes salariés
- 20h00 - 20h45 : Cocktail dinatoire
- 20h45 - 23h00 : Débat du Bureau du CNO avec les masseurs-kinésithérapeutes

Lieu :

Hôtel Kyriad Prestige de Mérignac : 116, avenue de Magudas - 33700 MERIGNAC ([lien mappy](#))



Rocade Sortie 9



Tram A direction « Le Haillan Rostand »
Arrêt « Les Pins »





Soirée de débat avec le Bureau du Conseil national du 20 avril 2016 en Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes

Modalités d'inscription :

Vous pouvez vous inscrire :

- En remplissant le **formulaire** en bas de page à adresser par courriel à l'adresse cro.aq@ordremk.fr ou par courrier au siège du Conseil régional de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes d'Aquitaine situé au 182, rue Achard - 33300 Bordeaux.
- Par **courriel** à l'adresse cro.aq@ordremk.fr en précisant vos nom, prénom, coordonnées téléphonique et mail ainsi que les phases de la soirée (présentées dans le formulaire ci-dessous) auxquelles vous souhaitez assister.
- Par **téléphone** au 05 33 05 42 97.

La date limité d'inscription est fixée au mercredi 13 avril 2016

Toute demande d'inscription postérieure à cette date ne sera pas prise en compte. L'accès sera refusé aux personnes ne s'étant pas inscrites avant la date butoir.

Réservation de nuitées possible auprès de l'hôtel par **téléphone** au 08 92 23 48 13 ou **en ligne** à l'adresse : <http://www.kyriad-prestige-bordeaux-ouest-merignac.fr/fr>.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Téléphone : Mail :

assistera :

- À la réunion avec les masseurs-kinésithérapeutes salariés (18h30) Au cocktail dînatoire (20h00)
- Au débat avec les professionnels de la région (20h45)

